

Plan d'actions en faveur du Tétrasyre

Compte-rendu de la réunion de restitution des évaluations et perspectives du 2 Décembre 2015 (Domaine de Charance, Gap)

PRESENTS :

DDT 04 : Chantal STEMART
DDT 05 : Marc FIQUET, Bénédicte FRIER-MARCIEN, Anne-Flore IMBERT et Pascal MERY
DREAL RA : Mathieu METRAL
DSF : Alexandre MAULIN et Robert TARDIEU
FAI : Bruno CARAGUEL
FDC 04 : Cyril GENIN
FDC 26 : Joël MAZALAIGUE
FDC 38 : Estelle LAUER et Sébastien ZIMMERMANN
FDC 73 : Philippe AULIAC
FDC 74 : Pascal ROCHE
FDC 83 : Philippe GENRE
LPO RA : Marie-Paule DE THIERSANT et Emilien MAULAVÉ
MOUNTAIN WILDERNESS : Jean-Pierre NICOLLET
Natura 2000 "Fournel" : Emilie GENELOT
Natura 2000 "Hautes-Alpes + Clarée" Mairie de Chorges – Mairie de Néevache : Agnès VIVAT
ONCFS DIR AMC : Isabelle LOSINGER
ONCFS SD 05 : Thierry COULÉE
ONCFS SD74 : Marc ARVIN-BEROD
ONF 04 : Daniel REBOUL
ONF 05 : Laurent BLANCHARD
ONF 05 : Matthieu CHANEY
ONF DT Méditerranée : Thierry QUESNEY
ONF Queyras : Nadia LE CHENADEC
PN Ecrins : Ludovic IMBERDIS
PN Vanoise : Jérôme CAVAILHES
PNR Bauges : Pascal ERBA
PNR Chartreuse : Paul BOUDIN
Région RA : Anne-Cécile PRAT
SAPN : Jean-Yves BAUDRY
SEA 73 : Clément TEPPAZ
SEA 74 : Aurore SCHACK
Secrétariat OGM : Marc MONTADERT et Thibaut COUTURIER
UMR PACTE : Coralie MOUNET
Vétérinaire : Éric BELLEAU

ORGANISMES EXCUSES :

ASTERS
CA 73
CG 74
DDT 38
FRAPNA 73
LPO PACA
ONF DT RA
Région PACA
Syndicat mixte des Monges

Introduction

Thibaut Couturier rappelle le déroulement de l'année écoulée qui avait pour objectif d'évaluer le Plan d'Actions 2010-2014. Cette évaluation a mobilisé deux volets : Une **évaluation quantitative**, basée sur des indicateurs quantitatifs et spatiaux, et une **évaluation qualitative**, qui s'appuie sur une enquête sociologique. Plusieurs rencontres des partenaires et consultations ont eu lieu. L'objectif de cette dernière rencontre est de restituer les résultats obtenus lors de ces deux évaluations, de discuter de ces résultats et des compléments éventuels à fournir, et de mener les premières réflexions sur une stratégie d'élaboration du futur Plan d'Actions.

Partie 1 : Présentation des résultats de l'évaluation "quantitative"

Thibaut Couturier (OGM) rappelle la démarche employée pour cette évaluation. Elle s'appuie sur le "*Guide méthodologique de l'évaluation accompagnée dans les Chambres d'Agriculture (septembre 2011)*" qui définit les différents critères d'évaluation. Chaque action a été évaluée selon ces critères et le travail est en cours de relecture par les pilotes concernés. En complément des indicateurs quantitatifs et spatiaux mobilisés, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des partenaires. Il aborde des aspects techniques sur les opérations réalisées par les partenaires, et permet de recueillir des propositions sur les perspectives. L'ensemble des réalisations et résultats issus de ces données sont synthétisés et présentés par thématique. Les travaux en cours de recueil d'indicateurs quantifiés sur les différents enjeux (pastoralisme et tourisme) sont également présentés. Une meilleure compréhension de ces enjeux sera utile pour mieux cibler les priorités dans le futur Plan.

Au cours de l'exposé, **Estelle Lauer** (FDC 38) interroge sur la représentativité des différentes structures pour chacun des chiffres exposés. Thibaut Couturier (OGM) rappelle que les partenaires avaient la possibilité de s'exprimer sur l'ensemble des questions pour lesquelles ils avaient un avis à émettre. Il est donc possible que certains domaines d'action n'aient pas été traités par les structures qui ne se sentaient pas concernées. Malgré cela, il pense que les données expriment des résultats représentatifs d'une gamme étendue de partenaires. Ceci pourra être étayé dans le document de restitution écrit. Suite à l'exposé, **Pascal Roche** (FDC74) évoque certaines difficultés à fournir les données relatives aux opérations de gestion menées (travaux de restauration, zones refuge) à l'OGM. Bien que la procédure ait déjà été simplifiée (formulaire en ligne, choix laissé dans le support d'envoi des données spatiales), une réflexion pourra être menée pour faciliter encore plus cette transmission d'informations.

Partie 2 : Présentation des résultats de l'évaluation "qualitative"

Estelle Lauer (FDC 38) introduit ce travail en rappelant les grandes étapes du Plan d'Actions, les objectifs et l'organisation de cette évaluation. **Coralie Mounet** (UMR PACTE) expose les résultats principaux de l'enquête qualitative. Une première partie présente la manière dont le PATLY a permis de créer des liens innovants entre ses membres, par le biais d'une problématisation commune et la formalisation de méthodes (effets positifs du PATLY). Une seconde partie s'attache à montrer les évolutions et difficultés rencontrées, en indiquant les malentendus sur l'objectif partagé du PATLY, les controverses ainsi que la présence d'acteurs périphériques. Une dernière partie expose les effets du PATLY au-delà du seul objectif de la conservation du TLY.

Partie 3 : Discussion

L'ensemble des participants sont invités à réagir et venir compléter cette analyse sociologique.

- **Marie-Paule de Thiersant** (LPO RA) estime que ce travail sociologique a permis d'identifier les points essentiels. Il reflète bien la façon dont le Plan d'Actions a aidé à comprendre les autres partenaires.

- **Philippe Auliac** (FDC 73) reprend la terminologie proposée par Coralie Mounet puisqu'il s'estime également "conservateur" du Tétrasyre.

- **Bruno Caraguel** (FAI) revient sur la qualité du Tétrasyre en tant qu'animal associé au milieu où il vit, dans les "zones de combat". Il rappelle les notions de pâturage précoce/tardif et que les acteurs pastoraux ne peuvent œuvrer seuls sur les questions liées à l'habitat de reproduction. Il est nécessaire de redéfinir comment travailler ensemble, les rôles de chacun. Le politique (au sens sociologique) doit ainsi devenir une "lettre de noblesse".

- **Marc Montadert** (OGM/ONCFS) souligne que le Tétrasyre doit être l'élément central qui fait converger les différentes structures autour d'un objectif commun de conservation. Il est important pour la bonne marche du futur plan, que les structures en charge se valorisent à travers leur participation à l'effort collectif, dans un esprit de mutualisation, plutôt que de compétition.

- **Joël Mazalaigue** (FDC 26) estime que le seul indicateur qui vaille repose sur l'état des populations de Tétrasyre et la réaction de l'oiseau aux mesures mises en place. Par ailleurs il interroge sur le fait que l'on ne travaille pas sur la prédation, facteur responsable de mortalité importante d'oiseaux. Doit-on améliorer les connaissances à ce sujet ?

- **Marc Montadert** (OGM/ONCFS) revient sur le paradigme de l'habitat en biologie de la conservation. Ce terme est en effet bien souvent restreint à celui de la composition et de la structure de la végétation. Mais des études scientifiques montrent que certaines espèces déclinent plus vite que leurs habitats (au sens végétation) disparaît ou se dégrade. Le rôle des prédateurs a pu être proposé comme une hypothèse permettant d'expliquer ce phénomène. Un certain nombre de travaux scientifiques montre que plusieurs espèces d'oiseaux, en particulier celles nichant au sol, sont dans certaines circonstances fortement impactées. Les galliformes ont évolué dans les régions nordiques dans des systèmes avec une faible prédation. Dans nos environnements plus productifs, la pression de prédation est naturellement plus élevée. Cependant, les changements des structures paysagères et d'usages des dernières décennies ont pu amplifier ce phénomène. On constate une augmentation des prédateurs généralistes (ex : corvidés, renards), probablement liée à une augmentation de leurs ressources (rongeurs des milieux agricoles, restes alimentaires issus de l'activité touristique...), conséquence d'une anthropisation croissante des habitats, ce qui peut alors entraîner une prédation accrue sur une proie secondaire comme le Tétrasyre (phénomène qualifié de "puits de prédation").

La question essentielle en matière de conservation est de savoir si cette pression de prédation est susceptible de mettre en danger certaines populations locales. Si oui, qu'est-il possible de faire ? On en vient alors rapidement à la proposition de réaliser des contrôles des prédateurs ce qui soulève

d'inévitables problèmes philosophico-éthiques et techniques. Mais, au-delà de ces considérations importantes, il n'en est pas moins possible que ces changements de la pression de prédation expliquent une partie des déclin locaux et que masquer une possible réalité biologique, au nom de principes politico-éthiques, n'aidera pas forcément la conservation du Tétrasyre.

- **Pascal Roche** (FDC 74) interroge sur le fait de ne rien faire plutôt qu'agir, revendiqué par certains partenaires. Il demande s'il serait possible d'effectuer une comparaison entre des secteurs où des actions de gestion ont été menées avec d'autres où rien n'a été fait. **Thibaut Couturier** (OGM) évoque la complexité de trouver des systèmes qui soient comparables pour invoquer les mesures de gestion comme explication des différences constatées. Contrôler tous les facteurs nécessiterait de mettre en place des approches expérimentales. Néanmoins, il pourra être vérifié si, parmi les données disponibles, il existe des unités naturelles avec des données Tétrasyre suffisantes et accompagnées d'un suivi complet des mesures de gestion (ou la certitude de l'absence de mesures).

- **Marie-Paule de Thiersant** (LPO RA) rappelle l'importance de bien évaluer les réponses de la biodiversité dans son ensemble à des actions de gestion, type débroussaillage. Certains évoquent l'existence de quelques études disponibles à ce sujet (entomofaune notamment). Le travail d'Ariane Bernard-Laurent sur les brûlages dirigés est cité. **Marc Montadert** (OGM/ONCFS) estime que les travaux conduits pour le Tétrasyre, en mosaïque, comportent peu de risque de voir disparaître des espèces. Mais qu'il est tout à fait légitime de poser cette interrogation. L'entrée insecte est notamment déterminante pour l'élevage des jeunes.

- **Bruno Caraguel** (FAI) alerte sur l'importance que les usagers s'y retrouvent si l'on met en place certaines évaluations lors de projets d'amélioration des milieux. Il faut ainsi veiller selon lui à ne pas ajouter trop de contraintes aux agriculteurs et ne pas leur demander de prendre en charge l'évaluation.

- **Alexandre Maulin** (DSF) évoque le sujet des études d'impact. Il lui semble que les coûts des mesures sont parfois disproportionnés. D'où l'importance selon lui d'avoir une vision des résultats en terme d'effets.

- **Estelle Lauer** (FDC 38) rappelle l'évaluation sociologique qui a mis en évidence les forces du plan d'actions à savoir la co-présence et le travail dans l'action. Les politiques territoriales évoluent, et il est donc important poursuivre les actions de conservation des habitats non seulement pour le Tétrasyre mais aussi pour maintenir les liens. Elle craint ainsi qu'en orientant trop le projet sur des questions d'évaluation, on oublie d'agir et que l'on perde la dynamique d'action lancée.

- **Coralie Mounet** (UMR PACTE) conforte cette position en rappelant le caractère "hybride" du Plan d'Actions, et la nécessité de ne pas le réduire à la seule dimension scientifique. L'évaluation est conditionnée à la problématisation effectuée en amont. Si l'objectif du PATLY est de conserver le Tétrasyre pour l'espèce elle-même, comme espèce parapluie ou comme moyen pour la gestion durable des territoires, l'évaluation ne sera pas la même. Il est donc primordial, avant de lancer une évaluation, de bien s'entendre sur la problématisation autour de l'objectif du PATLY.

- **Marc Montadert** (OGM/ONCFS) approuve également l'importance de la dimension sociologique, et des relations humaines dans ce Plan d'Actions. La mise en place d'indicateurs de réponse des oiseaux est bien plus complexe. Il prend pour exemple le cas des zones refuge où la dimension sociale est très importante pour l'acceptation par les usagers, mais où la réponse des Tétrasyre est plus difficile à évaluer.

- **Sébastien Zimmerman** (FDC 38) pense que cette question de l'évaluation ne se pose pas seulement sur le nombre de nichées. Il reprend l'idée de comparer des alpages pâturés avec des alpages non pâturés pour vérifier l'absence de nécessité d'intervenir sur certains secteurs.

- **Pascal Roche** (FDC 74) évoque l'exemple de l'observatoire de Flaine. Certes, les actions menées n'ont pas permis d'enregistrer une augmentation des populations de Tétrasyre. Mais leur maintien et l'amélioration des habitats témoignent d'un certain succès des opérations. Il rappelle également l'intérêt des diagnostics des habitats de reproduction qui associent les acteurs dans un but commun.

- **Bruno Caraguel** (FAI) rejoint cette idée sur l'importance du lien social, et la complémentarité entre la mesure d'un nombre de nichées et celle de se retrouver entre acteurs du territoire.

- **Bénédicte Frier-Marcien** (DDT 05) pose la question de l'appropriation des résultats à l'échelle d'un département (Hautes-Alpes) en vue de planifier des actions à conduire. **Marc Montadert** (OGM/ONCFS) lui

répond qu'il s'agit du rôle de l'OGM, qui met à disposition des outils pour aider à prendre en compte les enjeux galliformes dans ces démarches de planification. Il évoque le projet en cours de visualisation en ligne des données recueillies par les partenaires. **Pascal Roche** (FDC 74) complète sur le rôle joué par les membres de l'OGM (dont la liste peut être transmise) qui peuvent apporter certaines expertises et données non disponibles à l'OGM (cas de données confidentielles).

- **Paul Boudin** (PNR Chartreuse) émet la suggestion de mettre en place des débats / une participation sur les sujets qui touchent à des questionnements éthique et à la problématisation commune. Il propose de faire intervenir un médiateur extérieur pour animer cela.

- **Isabelle Losinger** (ONCFS DIR AMC) interroge sur les poursuites pour 2016 et Marie-Paule De Thiersant (LPO RA) adresse la question aux financeurs. **Mathieu Métral** (DREAL RA) explique qu'à une ou deux exceptions près, le budget des ministères est en baisse. L'Etat a cherché malgré tout à maintenir ses engagements dans ce Plan d'Actions depuis 2 ans, en dépit d'une convention cadre (Etat-Région-OGM-FRC-FDC) arrivée à échéance en 2014. Il a une nouvelle fois défendu le statut quo pour 2016, mais sa visibilité est très réduite et il devra suivre les arbitrages pris, dans le contexte de fusion des régions, auquel vient s'ajouter celui de la mise en place de l'Agence Française de la Biodiversité, qui aurait vocation à reprendre ces sujets. Devant toutes ces incertitudes, il ne souhaite pas donner à la DREAL la place centrale qu'elle avait lors du précédent Plan d'Actions afin de ne pas faire prendre de risque au collectif. **Anne-Cécile Prat** (Région RA) manque également de visibilité (contexte électoral très proche) et ne pourra pas apporter de réponse au premier semestre 2016. Elle propose alors de se présenter au Vice-président de la Région en charge des questions patrimoine naturel dès que celui-ci sera connu, si possible avec un projet co-construit.

- **Marie-Paule de Thiersant** (LPO RA) pose alors la question de savoir qui pourrait porter un projet LIFE/Alcotra. Il pourrait être proposé de définir un comité restreint qui puisse se réunir afin de : 1/ Définir un chef de file ; 2/ Gérer les questions de gouvernance.

- **Estelle Lauer** (FDC 38) rappelle la nécessité de garder l'espace des 40 partenaires présents, et l'importance de réfléchir à l'animation pour intégrer les propositions du collectif. La question de savoir comment se mettre en route est donc posée.

- **Marie-Paule de Thiersant** (LPO RA) propose de faire un tour d'horizon des Associations de Protection de la Nature afin de savoir si elles souhaitent ou non s'investir dans un nouveau projet. Le premier Plan d'Action a permis d'ouvrir l'horizon de travail avec les autres partenaires et à titre personnel, elle émet le souhait de continuer à travailler sur un nouveau projet.

- **Jérôme Cavailles** (PN Vanoise) fait part de son expérience sur des problématiques similaires dans les Pyrénées. La solution qui avait été retenue pour ce comité restreint était de désigner un représentant par type de structure.

- **Marc Arvind-Bérod** (ONCFS SD 74) et **Isabelle Losinger** (ONCFS DIR AMC) reprennent la question de savoir si l'on intègre d'autres espèces de galliforme dans le futur projet. Selon **Bruno Caraguel** (FAI), cela impliquerait alors de réassembler les gens. Il pense que le Tétrasyre doit rester l'objet central et commun (en intégrant les autres galliformes lorsque nécessaire). **Cyril Genin** (FDC 04) évoque le cas de la Gélinoche qui pourrait être intégrée sur la thématique forêt.

- Pour conclure, l'OGM se chargera de mettre en place le comité restreint qui sera chargé de suivre l'élaboration du futur projet. Il s'agira de veiller à intégrer l'ensemble des partenaires dans les réflexions. Des groupes de participation (approches en SHS) pourront être envisagés, notamment pour travailler sur les sujets controversés, pour in fine, définir la problématisation commune du PATLY.

Contacts

Observatoire des Galliformes de Montagne :

Thibaut Couturier, chargé de mission PRA Tétralyre Alpes

☎ : 04.50.52.92.65

📠 : 04.50.52.48. 11

✉ : thibaut.couturier@asso-ogm.fr

Virginie Dos Santos, chargée de développement Alpes

☎ : 04.50.52.92.65

📠 : 04.50.52.48. 11

✉ : virginie.dossantos@asso-ogm.fr

DREAL Rhône-Alpes :

Mathieu METRAL

✉ : mathieu.metral@developpement-durable.gouv.fr

Région Rhône-Alpes :

Anne-Cécile PRAT

✉ : aprat@rhonealpes.fr

DREAL PACA :

Robin ROLLAND

✉ : robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr

Région PACA :

Franck QUENAULT

✉ : fquenault@regionpaca.fr

Annexe

Diapos présentées lors de la réunion